

# PF2 CITRUS DEGREASER CLEANER

# SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : PF2 CITRUS DEGREASER CLEANER

Autres moyens

: Sans objet

d'identification

Utilisation recommandée : Dégraissant

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

produit

4.3 %

Société : SSDC Division

Kay Chemical Company 4050 Corporate Dr., #100

Grapevine, Texas USA 76051-2326 1-800-532-7732 (Customer Service)

Informations relatives aux

soins d'urgence

1-800-391-1504

Date d'émission : 08/08/2019

#### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### **Classification SGH**

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Liquides inflammables : Catégorie 4
Irritation de la peau : Catégorie 2
Irritation occulaire : Catégorie 2A

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### Éléments étiquette SGH

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Pictogrammes de danger



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : Liquide combustible.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:** 

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Se laver à fond la peau après avoir

manipulé. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.

Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau

912890-01 1 / 12

# PF2 CITRUS DEGREASER CLEANER

et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour éteindre l'incendie.

**Entreposage:** 

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination:

Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Déclarations sur la sécurité

: Prévention:

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention:

Consulter un médecin en cas de malaise.

**Entreposage:** 

Conserver conformément à la réglementation locale.

**Produit TEL QUE VENDU** 

Autres dangers : Inconnu.

#### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

**Produit TEL QUE VENDU** 

Substance pure/mélange : Mélange

Nom ChimiqueNo. CASConcentration (%)Dodécylbenzènesulfonate de sodium25155-30-01 - 52-(2-butoxyéthoxy)éthanol112-34-51 - 5alcool gras éthoxylé68439-46-31 - 5

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Aucun ingrédient dangereux

#### **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

**Produit TEL QUE VENDU** 

En cas de contact avec les

yeux

: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un

médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Employez si possible un savon doux. Faire appel à une

assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

912890-01 2 / 12

# PF2 CITRUS DEGREASER CLEANER

Protection pour les

secouristes

: Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour

l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus

importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

les effets sur la santé et les symptômes.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

En cas de contact avec les

veux

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas de contact avec la

peau

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

# **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Produit TEL QUE VENDU** 

Moyen d'extinction approprié

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

Risque d'incendie

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. La distance de retour de flamme peut être considérable.

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone oxydes de soufre

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas

d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

# SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Produit TEL QUE VENDU** 

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Enlever toute source d'allumage. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de

protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la

protection de l'environnement

: Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou

souterraines.

: Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Méthodes et matières pour le

912890-01 3/12

# PF2 CITRUS DEGREASER CLEANER

confinement et le nettoyage

Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Éliminer les traces avec de l'eau. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

# Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises en cas de déversement.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Éliminer les traces avec de l'eau. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

# SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Conseils pour une manipulation sans danger

: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir à l'écart du feu, des étincelles et des surfaces chaudes. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'inflammation des vapeurs organiques). Se laver les mains soigneusement après manipulation. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Conditions de stockage sures

 Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. Conserver à l'écart des agents oxydants. Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 0 °C à 50 °C

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Conseils pour une manipulation sans danger

: Se laver les mains après manipulation. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Conditions de stockage sures : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients

étiquetés appropriés

# SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

912890-01 4 / 12

# PF2 CITRUS DEGREASER CLEANER

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
2-(2-butoxyethoxy)ethanol	112-34-5	TWA (Inhalable fraction and vapor)	10 ppm	ACGIH
2-(2-butoxyethoxy)ethanol	112-34-5	TWA (Inhalable fraction and vapor)	10 ppm	ACGIH
2-(2-butoxyethoxy)ethanol	112-34-5	TWA (Inhalable fraction and vapor)	10 ppm	ACGIH

Mesures d'ordre technique : Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air

au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Protection des mains : Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Gants de type standard.

Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les preoduits

chimiques.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité. Se laver à fond la figure, les mains et la peau

exposée après avoir manipulé.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Mesures d'ordre technique : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler

l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection des mains : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

**SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES** 

Produit TEL QUE VENDU Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Aspect : liquide liquide

912890-01 5 / 12

# PF2 CITRUS DEGREASER CLEANER

Couleur clair, orange clair jaune pâle

Odeur citron

11.6 - 12.8, (100 %) 11.0 рΗ

Point d'éclair 62 °C vase clos

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible Point de fusion/congélation : Donnée non disponible Point d'ébullition initial et : Donnée non disponible

intervalle d'ébullition

Taux d'évaporation : Donnée non disponible Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

inférieure

: Donnée non disponible

: Donnée non disponible Pression de vapeur Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

0.9709 - 1.0731 Densité relative

Solubilité dans l'eau : soluble

Solubilité dans d'autres

solvants

: Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.

poids moléculaire : Donnée non disponible COV (composés organiques : Donnée non disponible

volatils)

# SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Produit TEL QUE VENDU** 

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

: Stable dans des conditions normales. Stabilité chimique

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

citron

d'utilisation.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Produits incompatibles : Acides

912890-01 6/12

# PF2 CITRUS DEGREASER CLEANER

Produits de décomposition

dangereux

: En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent

se former, comme : Oxydes de carbone oxydes de soufre

#### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

#### Effets potentiels sur la santé

**Produit TEL QUE VENDU** 

Yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Peau : Provoque une irritation de la peau.

Ingestion : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Inhalation : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Yeux : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Peau : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Ingestion : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Inhalation : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

#### Évaluation de l'exposition humaine

**Produit TEL QUE VENDU** 

Contact avec les yeux : Rougeur, Douleur, Irritation

Contact avec la peau : Rougeur, Irritation

Ingestion : Aucun symptôme connu ou prévu.

Inhalation : Aucun symptôme connu ou prévu.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Contact avec les yeux : Aucun symptôme connu ou prévu.

Contact avec la peau : Aucun symptôme connu ou prévu.

Ingestion : Aucun symptôme connu ou prévu.

912890-01 7 / 12

# PF2 CITRUS DEGREASER CLEANER

Inhalation : Aucun symptôme connu ou prévu.

#### **Toxicité**

**Produit TEL QUE VENDU Produit** 

: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg Toxicité aiguë par voie orale

Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la

peau

: Irritation de la peau

Lésion/irritation grave des

yeux

: Irritation des yeux

Substance d'essai: Produit

Sensibilisation cutanée ou

respiratoire

: Donnée non disponible

Cancérogénicité : Donnée non disponible Effets sur la reproduction : Donnée non disponible Mutagénécité de la cellule

germinale

: Donnée non disponible

Tératogénicité : Donnée non disponible STOT - exposition unique : Donnée non disponible STOT - exposition répétée : Donnée non disponible Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

# **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### **Produit TEL QUE VENDU** Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

**Produit** 

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible Toxicité pour la daphnie et : Donnée non disponible

les autres invertébrés

aquatiques

Toxicité pour les algues

: Donnée non disponible

Composants

Toxicité pour les poissons : Dodécylbenzènesulfonate de sodium

96 h CL50 Poissons: 3.2 mg/l

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol 96 h CL50 Poissons: 1,300 mg/l

alcool gras éthoxylé

96 h CL50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): 5 mg/l

#### Composants

912890-01 8/12

# PF2 CITRUS DEGREASER CLEANER

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques Composants : alcool gras éthoxylé

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 2.5 mg/l

Toxicité pour les algues : alcool gras éthoxylé

96 h CE50 Pseudokirchneriella subcapitata (Selenastrum

capricornutum): 1.4 mg/l

#### Persistance et dégradabilité

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Difficilement dégradable

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Difficilement dégradable

#### Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

#### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

# SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

# **Produit TEL QUE VENDU**

Méthodes d'élimination

: Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à

l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Méthodes d'élimination : Le produit dilué peut être envoyé à l'égout.

Considérations relatives à

: Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux,

l'élimination provinciaux ou nationaux

# **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

#### **Produit TEL QUE VENDU**

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

#### **Transport terrestre (DOT)**

Marchandise non dangereuse

912890-01 9/12

# PF2 CITRUS DEGREASER CLEANER

# Transport maritime (IMDG/IMO)

Marchandise non dangereuse

#### **SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

# **Produit TEL QUE VENDU**

# **EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know**

#### **CERCLA Quantité à déclarer**

Composants	No. CAS	Component RQ (lbs)	Calculated product RQ (lbs)
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	1000	22277

#### Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides)

Corrosion ou irritation cutanée

Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant ayant une section 302 EHS

TPQ.

SARA 313 : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés

tels qu'établis sous SARA Title III, Section 313:

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5 1 - 5 % 2-butoxyéthanol 111-76-2 0.1 - 1 %

#### Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

# California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation s'applique à ce produit.

Nom Chimique	No. CAS	Fonction	Liste(s)
l'eau	7732-18-5	Diluant	Not Applicable
Dodécylbenzènesulfonate de	25155-30-0	Agent nettoyant	Not Applicable
sodium			
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	Solvent	Not Applicable
alcool gras éthoxylé	68439-46-3	Agent nettoyant	Not Applicable
2-butoxyéthanol	111-76-2	Solvent	20
Limonene	5989-27-5	Solvent	FRA
silicate	Réservé	Filmogène	Not Applicable
Carbonate	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable
hydroxyde de sodium	1310-73-2	Agent nettoyant	20
Chelating agent	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable
Anionic surfactant	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable
Colorant	Réservé	Teinture	Not Applicable
Colorant	Réservé	Teinture	Not Applicable

<sup>\*</sup>Cf. les liens vers les listes désignées sur ecolab.com/sds

912890-01 10 / 12

# PF2 CITRUS DEGREASER CLEANER

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

#### Inventaire des États-Unis TSCA :

Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA

# Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Ce produit contient un ou plusieurs ingrédients répertoriés dans la liste extérieure des substances (LES) canadienne.

#### Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

En conformité avec les inventaires

# Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

non établi(e)

#### Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

En conformité avec les inventaires

#### Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

En conformité avec les inventaires

#### Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

En conformité avec les inventaires

## Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

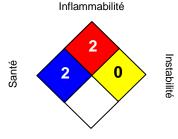
En conformité avec les inventaires

# Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

non établi(e)

# **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

# Produit TEL QUE VENDU NFPA:



Danger particulier.

#### HMIS III:

SANTE	2
INFLAMMABILITE	2
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 =Léger,

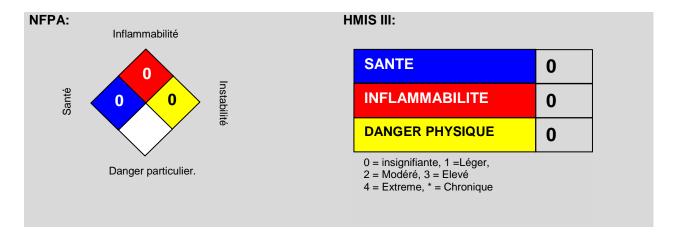
2 = Moďéré, 3 = Elevé

4 = Extreme, \* = Chronique

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

912890-01 11 / 12

# PF2 CITRUS DEGREASER CLEANER



Date d'émission : 08/08/2019

Version : 1.3

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

912890-01 12 / 12